



Lac-Beauport, le 24 août 2017

AVIS AUX RÉSIDENTS DE LAC-BEAUPORT

TRAVAUX EN SIMULTANÉ SUR LES PONCEAUX À LA HAUTEUR DE LA CÔTE DE LA CHAPELLE ET DU 267 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC SUD

Chère résidente,

Cher résident,

Ainsi que déjà mentionné dans un avis précédent, la réfection des ponceaux situés à la hauteur de la côte de la Chapelle et du 267 chemin du Tour-du-Lac Sud devra se faire en simultané considérant plusieurs contraintes.

En effet, selon les normes du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les travaux dans les cours d'eau où se déroule la fraie des poissons doivent être terminés avant le 15 septembre de chaque année.

De plus, l'obtention du certificat d'autorisation du même ministère, assurant que les plans et devis ont été approuvés, a été retardée par la grève des ingénieurs de l'État.

Par ailleurs, s'il avait été possible de remettre les travaux au printemps prochain, cela aurait été assurément fait. Toutefois, les ponceaux en place ont déjà excédé leur fin de vie utile.

Consciente de l'impact de ces travaux, la municipalité s'engage à prendre tous les moyens nécessaires pour faciliter la circulation quotidienne et maintenir la sécurité de ses résidents.

La Municipalité de Lac-Beauport